

Le Parchayennier



*Bulletin officiel de  
l'Association des descendants  
de Paul Vachon  
(Familles Vachon et Pomerleau)  
Volume 12, numéro 2, juin 2010*



**Vous serez cordialement accueillis à la salle 2  
par les membres du Conseil d'Administration  
de votre Association, samedi, 21 août 2010 !**

**Nous vous invitons à consulter votre site Web :  
[Vachon-Pomerleau.org](http://Vachon-Pomerleau.org)**



## **Mot du président**

**Par Jean-Claude Pomerleau**

Bonjour à toutes et à tous,

Pour cette parution, mon mot traitera d'une activité à venir, soit l'assemblée générale et ce que j'ai appelé « Retrouvailles » et qui se tiendra le 21 août.

Il y a déjà quelques mois que j'ai commencé à travailler sur ce projet. J'ai d'abord adressé des lettres à mes sœurs d'abord et ensuite à mes enfants et mes cousins(es), avec enveloppes-réponses, leur expliquant mon projet et leur demandant de s'enquérir auprès de leurs familles pour me faire connaître, pour le 30 avril, le nombre de participants. Plusieurs personnes se sont déjà inscrites

En même temps, je communiquais avec Maxime Constantin de la cabane à sucre du même nom pour réserver une salle pouvant contenir 60 à 90 personnes, car c'est l'estimation du nombre de participants pouvant adhérer à mon idée.

J'emploie le terme « je » à cause de ma fonction dans l'Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau) mais je ne dois pas négliger l'apport précieux de mon épouse Cécile, ci-devant éditrice de notre Bulletin.

Revenu au Québec, j'ai présenté ce projet aux membres du CA qui l'ont accepté d'emblée. Lesdits membres, ont aussi été invités à faire connaître cette activité à leurs proches et à y participer. Léandre Vachon, notre registraire, a même accepté de mener une activité pour une quarantaine de minutes.

Décidé d'élargir ces retrouvailles à d'autres parents, nous avons cherché sur internet et à l'aide du numéro 411 où nous avons pu en retracer d'autres et de nous assurer de nouvelles présences. Des réponses nous ont été fournies et un programme élaboré.

Ledit programme a été retouché en assemblée du CA et qu'il me soit permis de dire que la journée du 21 août 2010, débutera vers 9h30 par l'accueil et de la fraternisation. Une table sera installée, pour une certaine période en vue du recrutement au tarif spécial permis lors de telles activités.

Un brunch sera servi vers 11h et c'est au cours de l'après-midi que se dérouleront des activités diverses, que dans ma candeur, j'avais crues sans frais. Plusieurs ont un coût, sauf pour l'atelier de généalogie puis l'initiation au geocaching organisée par Jacques Pomerleau ci-devant webmestre et la cueillette de pommes d'été où les cueilleurs n'auront qu'à défrayer le prix de leur récolte.

Ce devrait être vers 16h que se déroulera l'assemblée générale à laquelle sont convoqués nos membres mais qui sera ouverte à toutes et à tous.

Un autre repas est prévu en fin d'après-midi. La salle demeurera à notre disponibilité pour la soirée et l'heure du départ est laissée libre.

Je nous souhaite donc de bonnes retrouvailles!

*Jean-Claude Pomerleau*

**Invitation officielle à tous les membres et parents**

**Samedi le 21 août 2010**

***Salle de Réception no 2 chez Constantin à St-Fustache***

1054, boulevard Arthur-Sauvé, J7R 4K3, Tél : 450 473-2374

Journée “Retrouvailles” et assemblée générale annuelle des membres de l’Association des descendants de Paul Vachon, (Familles Vachon et Pomerleau)

Aperçu de la journée :

9h30 à 10h30 : Arrivée, inscription, fraternisation

10h30 : Mot de bienvenue

11h00 : Brunch

12h30 : Présentation visant le recrutement, remise de formulaires d’abonnement  
**Tarifs spéciaux durant une activité: membre 15\$ et membres conjoints 5\$**

12h45 : Détails administratifs concernant les activités proposées

13h00 : Départ des participants aux diverses activités

13h30 : Atelier de généalogie par Léandre Vachon aux participants désireux de demeurer au local, suivi d’une période libre

16h00 : Assemblée générale annuelle ouverte à tous

17h30 : Buffet  
Tirage des prix de présence

**Montant demandé pour les 2 repas : (42\$, taxes et pourboire inclus)**

# Activités proposées

**Choix** parmi les activités suivantes à inscrire sur le formulaire :

**Atelier de généalogie** animé par M. Léandre Vachon (50 min.)

**Initiation au geocaching** : Le geocaching est une sorte de chasse aux trésors à l'aide d'un GPS. Animé par Jacques Pomerleau  
À proximité de la salle de réception Constantin (bonne chaussure de marche)

**Cueillette de pommes** au Verger Lafrance, 1473, chemin Principal, St-Joseph-du-Lac, J0N 1M0 Tél : 450 491-7859  
Pommes d'été : Melba, Vista-Bella, Quinte, Jaune transparente, etc.  
Cidrerie qui propose 13 variétés de cidre : (de glace) (porto) etc.  
Boutique : la pomme sous toutes ses formes.

**Centre d'interprétation de la courge du Québec**, 839, chemin Principal St-Joseph-du-Lac, J0N 1M0 Tél : 450 623-4894  
Apprenez à optimiser vos achats de courges et de citrouilles. Placez-les dans votre décor et dégustez-les dans votre assiette.  
Forfait incluant dégustation  
Durée : Une heure **Coût par personne : 6.50\$**

**Le Vignoble Les vents d'Ange** même endroit que la courge.  
Visite du vignoble avec informations sur l'histoire, la vocation et le développement.  
Dans la salle de vinification, nous verrons les étapes de production du vin. Au bar, nous dégusterons trois produits de la vigne.  
**Coût par personne : 8.00\$**

**Visite du Vieux St-Eustache** : site du village établi à la fin du XVIIIe siècle. Plus particulièrement à visiter : L'église de St-Eustache (1780)  
Le moulin Légaré, (qui n'a jamais cessé de fonctionner)  
Les magnifiques jardins autour de la maison Chénier-Sauvé,  
Le manoir Globensky : Exposition d'œuvres d'art.  
**Coût pour un guide au moulin et au manoir : Adultes : 5\$ Aînés : 4.50\$**

**Nid'Ostruche** Ferme d'élevage d'autruches. 825, rang de la Fresnière, St-Eustache.  
Tél : 450 623-5258  
Visite guidée de la ferme : trois races d'autruches et des bébés autruchons. Boutique de produits : huile, savon, chair. **Coût/p. : 8.50\$**

## Formulaire d'inscription

Nom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro(s) de membre (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

	Nombre	Coût (\$)	Total (\$)
Brunch et buffet		42 \$	
Atelier de généalogie		Sans frais	
Initiation au géocaching		Sans frais	
Cueillette de pommes		Sans frais	
Centre course		6.50\$	
Le vignoble		8.00 \$	
Visite du Vieux St-Eustache		5\$ / 4.50\$	
Nid'Otruche		8.50\$	
<b>Grand total</b>			

Veillez découper le formulaire d'inscription ci-haut et le poster le plus tôt possible avec votre chèque à l'ordre de :

### Association des descendants de Paul Vachon

Adresser le tout :           Jean-Claude Pomerleau  
                                      2800 Claude-Henri-Grignon  
                                      Laval (Québec) H7L 2A8

Soyez assurés que les membres du Conseil d'Administration seront très heureux de tous vous accueillir lors de cette journée du 21 août 2010.

Endos de la page d'inscription qui sera découpée

Nous vous donnons plus bas une courte liste d'endroits où vous loger à St-Eustache

Vous pouvez aussi vous rendre à Laval où vous pouvez trouver plusieurs hôtels ou motels.

Vous avez accès à l'hôtel St-Martin, par le boul. Le Corbusier, un peu au nord du boul. St-Martin. 1400 Maurice Gauvin,  
Tél. : 450 902-3000

Il y a le Sheraton, dans le même environnement que le Carrefour Laval. Tél. : 450 687-2440

Le motel Le Rivage sur la route 117 ( 117 boul. Curé-Labelle Rosemere, tél. : 450 437-2171), tout proche du pont pour traverser à Laval.

Et plusieurs autres ...

## **Voir l'itinéraire pour se rendre Chez Constantin page 20**

### Hôtels ou motels situés à St-Eustache

Motel Auberge St-Eustache Prix : chambre avec 2 lits doubles 90.50\$  
40, rue Dubois, St-Eustache, J7P 4W9 Tél : 450 473-6825 ou 1 866 498-6825

Imperia Hôtel-Suites Prix : 119\$ en occupation double  
570, rue Dubois, St-Eustache sortie 14 Autoroute 640 Tél : 1 888 472-3336

Auberge Santé-Spa Prix : 119\$ par personne  
25, Chemin des Iles Yale, St-Eustache J7P 5M6 Tél : 450 472-0263

## LA VENUE AUX PRAIRIES 1887-1896

Par Sœur Thérèse Vachon



**Vous pouvez voir à la page 13, la lignée de l'auteur de ce récit, Sœur Thérèse Vachon, petite-fille d'Amédée et de Delmina, enfant de leur fils Albert et de Bernadette Labelle.**

*Voici la suite de la vie d'Amédée Vachon, devenu encore très jeune, chef de famille à la suite du décès de son père, Philius. Quelques années plus tard, il a convaincu sa mère Marie Nadeau et ses frères de quitter leur maigre lopin de terre de Frédéric de Beauce, pour déménager au New-Hampshire afin d'y travailler aux manufactures de coton. En 1887, la famille se laisse convaincre de revenir au Canada, mais au Manitoba, à Oak Lake.*

.....  
Sans doute est-ce ce ruban d'acier (le train) qui a amené nos courageux ancêtres vers la terre promise. La nature est splendide, les plaines regorgent de liberté et stimulent la créativité. Un soleil bienveillant cajole une nappe de fleurs sauvages aux multiples couleurs. Les oiseaux sont bien chez eux dans ces prairies boisées et ils chantent fort leur joie de vivre.

Terre inculte, à la nature sauvage et au bois en abondance; bref un pays tout neuf et une vie à vivre. Voilà ce qui était réservé à Amédée, sa jeune sœur Rosée (adoptée récemment) ses deux jeunes frères, Philius et Napoléon, ainsi qu'à leur mère Marie, au moment de leur arrivée à Oak Lake, Manitoba, à l'été 1887. Le quatrième garçon, Félix, avait décidé d'élire domicile aux États-Unis.

Les documents consultés ne s'accordent pas sur l'année de leur arrivée dans l'Ouest Canadien. Certains prétendent 1887 alors que d'autres affirment 1888. J'ai choisi 1887 pour l'arrivée et le début de la ferme, 1888.

« *Les renards ont leur tanière, les oiseaux du ciel, leur nids* », mais où nos ancêtres ont-ils posé la tête durant les deux mois qui ont suivi leur arrivée ? Peut-être chez leurs amis, les « Martel », ceux-là même qui les avaient invités à élire domicile dans l'Ouest ou encore chez le curé Bernier, le recruteur à la recherche de jeunes familles québécoises pour qu'elles viennent s'installer au Manitoba. L'histoire est muette sur l'endroit de leur logement à leur arrivée. Cependant, nous pouvons aisément imaginer un gîte humble et modeste.

Amédée a eu tôt fait de se trouver du travail chez un certain Jim Cunning, ontarien de naissance, établi à environ trois milles et demi au sud du lieu où Amédée installera sa famille en 1888. Son travail consistait à soigner une trentaine de bêtes à cornes. Il devait les faire boire à la chaudière après avoir pompé l'eau « à bras ». Les animaux mangeaient du foin et des gerbes d'avoine qu'il devait aller chercher dans les champs. Comme les quintaux étaient enterrés par de la neige, Amédée devait d'abord les dégager avant de pouvoir compléter son voyage, un voyage de 150 à 200 gerbes. Il utilisait les seules fourches mécaniques que le Seigneur lui avait prêtées : ses deux bras.

Il devait aussi couper le bois servant à chauffer la grosse maison à trois étages de M. Canning. Le bois était d'abord abattu à la hache, apporté à la maison sur un traîneau, tiré par un attelage de deux chevaux. Ensuite on le fendait en bois de chauffage. Tout cela à la hache! Il n'y avait pas de scie ronde à cette époque et encore moins de scie mécanique! Quel travail! quelle énergie! déployés par ce petit homme pour un piètre vingt-cinq cents par jour. Il était décidé et ingénieux afin d'arriver à gagner un peu d'argent pour venir en aide à sa mère, sa sœur et ses frères. Un seul hiver de ce régime a suffi pour convaincre le vaillant

Amédée que telle n'était pas sa vocation. Aider les autres est une noble tâche, pensait-il, mais perdre sa vie sans voir le débouché au bout du tunnel n'est guère louable. Il a donc quitté son emploi chez les Cunning et a entrepris des démarches au Département de l'Agriculture dans le but d'obtenir quelques acres de terrain bien à lui.

Une lettre patente en date du 3 août 1899 confirme que le Département de l'Agriculture a octroyé à Amédée Vachon d'Oak Lake, Manitoba, le quart sud-ouest de la section 21, situé à la huitième commune du 23<sup>e</sup> rang, à l'ouest de la méridienne principale de la province du Manitoba (21 SO8-230).

Plus tard, le 27 août 1907, une deuxième lettre patente confirme qu'Amédée Vachon est devenu propriétaire d'un homestead, c'est-à-dire, du quart nord-est de la section 20, situé à la huitième commune du 23<sup>e</sup> rang à l'ouest de la méridienne principale dans la province du Manitoba (20 NE8-230).

Il est bien connu qu'avec de la farine un boulanger pétrit du pain et qu'avec du coton, une couturière confectionne des vêtements. Que faire de cent soixante acres où il n'y a pas de bâtiment, d'animaux, pas un seul piquet de clôture. Ici, quand on dit rien, on veut dire absolument rien! Armé de courage, de patience et d'un peu de débrouillardise, on peut devenir co-créateur avec Dieu. Dieu qu'Amédée gardait présent dans sa vie. Cette présence était évidente chez cet homme de foi dans un beau grand signe de croix avant d'entreprendre une action d'importance, telle labourer un champ, tuer un animal ou encore prendre un repas.

Puisqu'il faut commencer quelque part, Amédée a construit une toute petite maison d'une seule pièce. Cette humble demeure servait à la fois de cuisine, de salon et de chambre à coucher. Près d'un mur extérieur, on trouvait le lit-placard. Sa mère et Rosée dormaient dans le lit du haut alors qu'Amédée et son frère Philias utilisaient celui du bas. Napoléon devait sans doute dormir sur un matelas près du poêle à bois.

Les nuits étaient froides et les murs n'étaient pas isolés comme aujourd'hui. On raconte que souvent il est arrivé que ces deux jeunes hommes se soient sentis pris par les cheveux lorsque l'heure du sommeil sonnait. Savez-vous ce qui les gardait prisonniers dans ce pauvre lit de fortune? Rien d'autre que le frimas s'accumulant sur les murs au cours de la nuit. Les cheveux libérés, c'était assez frisquet de changer son linge de nuit pour son habit de travail. On ne traînait pas de la patte, croyez-moi! D'ailleurs Amédée a toujours été connu pour sa diligence à l'ouvrage.

Une fois les personnes logées, il fallait en faire autant pour les animaux. Au tout début, Amédée possédait deux chevaux et quelques bêtes à cornes. Un des chevaux, Crème, venait de la province de Québec. Il n'est pas certain si on lui avait donné ou s'il l'avait acheté. On nous dit que l'autre cheval et les animaux avaient été probablement achetés chez M. Canning ou donnés par lui. Malheureusement, nous n'avons rien trouvé à ce sujet.

Au début, Amédée et ses frères ont construit deux petites étables en tourbe sur la butte de sable, au nord de la maison actuelle. Une pour les chevaux et l'autre pour les bêtes à cornes. C'est là que le jeune fermier a pris un soin remarquable de ses animaux. On nous raconte qu'Amédée laissait ses animaux se reposer le dimanche alors qu'il marchait lui-même aller-retour les dix milles pour assister à la messe.

SW 21 - 8-230

Department of the Interior.  
PATENT BRANCH.

FIAT FOR PATENT.

Pat. No. 70115

Patentee: P. Vachon, Oak Lake

Patentee's Address: Oak Lake, August, 1899

Patentee's Name: Amédée Vachon, of Oak Lake, in the Province of Manitoba, Canada.

Being in the eighth Township in the Range West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba.

Composed of the South West quarter of section 21.

of the said township, containing by admeasurement the homestead of the said Amédée Vachon, in the said Township, Range and Meridian, as shown on the plan attached to this Patent.

H. J. Leonard

Formière Lettre Patente en date du 3 août 1899  
First Letter Patent dated August 3, 1899

Pour tout chemin, il n'y avait que de petits sentiers à travers bois et prairies. Quand Jésus dit dans l'Évangile "si un jour votre foi semblable à une graine de moutarde, vous direz à cette montagne ... passe d'ici à là-bas et elle y passera" Je me demande s'il ne pensait pas déjà à celui que la foi a amené non pas à transporter des montagnes mais à franchir de nombreuses buttes de sable sur une grande distance afin de participer à la messe?

Le printemps, saison toute indiquée pour mettre en terre la semence, a inspiré à Amédée de s'engager dans cette démarche de foi. Paul Claudel disait que d'après la Bible, le Créateur a déclaré à la fin de son œuvre que ce qu'il avait fait était bon. Et du haut du ciel, il regarde comment nous nous y prenons pour habiter cette terre qu'il a faite. Comment la respectons-nous? Comment la cultivons-nous? Est-ce pour en tirer le plus de fruits possible sans pour autant la détruire?

Avec son petit corps rempli d'énergie, Amédée a commencé à labourer la terre avec ses chevaux. À longueur de jour, il égrenait ses pas dans les sillons fraîchement tournés, redonnant des airs de chez nous que son excellente mémoire avait conservés. Il marchait ainsi de l'aube au crépuscule, tantôt derrière la charrue et ensuite derrière la herse pour enfin piétiner avec grand respect les grains qui s'échappaient de la semeuse pour les enfoncez dans les sillons dorés.

Son être, son agir étaient révélateurs de ses pensées intimes s'élevant vers l'Au-delà. Je ne peux que deviner ce qu'était sa prière mais elle devait ressembler à celle-ci :

*« Seigneur, aidez-moi à accomplir mon travail de chaque jour et si des heures sombres m'accablent, que je ne vous oublie jamais. Que je me souviens des rêves que je caressais aux flancs des machines à coton, alors qu'en moi montait le désir de m'échapper de ce tapage infernal afin de trouver la paix et la sérénité dans les vastes étendues des prairies canadiennes. J'y suis maintenant et je veux faire de mon mieux. »*

Rendre service généreusement à qui en avait besoin a toujours été à l'ordre du jour chez Amédée. Après un an de longues journées de travail épuisant, et la plupart du temps exténuant, avec un attelage de deux chevaux, Amédée se rendait à Griswold défricher du terrain pour un homme ayant sollicité son aide. Afin de rendre service à ce voisin, il franchissait volontiers une distance d'environ sept milles et commençait son travail au lever du soleil. Souvenons-nous qu'à l'époque tout le travail « labourer, herser, semer » était accompli en marchant derrière les instruments aratoires. Après le travail, il lui fallait faire une autre marche pour revenir à la maison. Inutile d'ajouter qu'après une longue journée de dix-huit heures, il devait accueillir avec joie et soulagement le confort primitif de son lit.

### **La grosse maison**

Les années s'ajoutaient les unes aux autres. Nous voici aux environs de 1892. Amédée pensait de nouveau à faire son nid, à fonder un foyer. Il a donc acheté une maison à deux étages située à quatre ou cinq milles au sud-est de la ferme actuelle. L'ayant obtenue, il fallait trouver le moyen de la transporter sur la ferme. Comment s'y prendre? Amédée ne pouvait pas utiliser d'autochenille puisqu'il n'y en avait pas dans la région. Peut-être qu'un gros tracteur ferait l'affaire. Ces grosses pièces n'étaient pas disponibles sur la ferme d'un pauvre. Notre héros s'est vu réduit à ses propres ressources pour réaliser cette tâche monumentale. Voyons ce que pouvait réaliser une détermination à toute épreuve, qu'un défi secoue et pousse à l'action.

Cette maison était construite en rondins équarris à la hache et posés sans clous, sans chevilles. Il a décidé de défaire la maison en enlevant les rondins un par un, prenant grand soin de numéroter chacun pour ensuite les replacer là où ils devaient aller une fois rendus à destination. Combien de voyages a-t-il accomplis avec son attelage à deux chevaux? On peut toujours en imaginer le nombre mais ce qui retient l'attention surtout,

c'est qu'il ait réussi une entreprise de cette envergure. Chapeau bas à cet homme qui a réussi à mener à terme une entreprise aussi impressionnante.



La maison qu'Amédée a remis ensemble

Rendu sur la ferme, Amédée a assemblé les rondins. Il a badigeonné les fentes avec de la chaux à l'intérieur comme à l'extérieur. Quelques années plus tard, un rang de planche a été ajouté à l'extérieur et voici que cette « grosse maison » est devenue l'orgueil d'Amédée et l'unique demeure que connaîtra sa famille au cours des 47 années qui suivront.

Si on avait fait le tour de la maison, on y aurait trouvé d'abord un petit portique à l'est donnant sur une cuisine avec bas-côté. Le bas-côté veut dire un plafond d'une hauteur normale d'un côté et à l'opposé, descendant en pente jusqu'à environ cinq pieds du sol. Il y avait une petite fenêtre au nord et une autre à l'ouest.

Sur la gauche, en entrant dans la cuisine, il y avait une porte donnant sur une plus grande pièce servant à la fois de vivoir, de salle familiale et de chambre à coucher. Oui! Une chambre à coucher! Dans le coin nord-ouest de cette grande pièce, il y avait un lit et une commode cachés par un rideau suspendu du plafond au plancher. Il y avait une fenêtre à l'ouest, une autre à l'est et deux au sud, ouvrant sur une galerie. Cette galerie d'environ dix pieds de profondeur avait la même largeur que la maison. Il y avait également une porte au centre avec trois fenêtres de chacun des côtés.

Un escalier dans le coin nord-est de la salle donnait accès au deuxième étage où il y avait deux chambres et un petit cabinet de toilette. La première chambre au fond était celle des filles alors que l'espace opposé, séparé des passants par un simple rideau, était destinée aux garçons.

Voici une lettre signée par Amédée à la fin de 1892, quatre ans seulement après avoir acquis sa ferme. Accomplir autant de travail en si peu d'années démontre l'efficacité et l'énergie débordantes de grand-père Vachon. Puisqu'il ne savait pas écrire, sans doute avait-il dicté sa lettre au curé Derome ou à sa mère, Marie Nadeau-Vachon.

*Oak Lake, Manitoba,*

*9 décembre 1892*

*Cher monsieur,*

*Natif de la province de Québec, je suis allé travailler dans les manufactures de Salmon Falls, New-Hampshire (USA), pendant dix ans. Je suis arrivé au Manitoba il y a quatre ans, je ne possédais absolument rien en arrivant mais je suis aujourd'hui propriétaire de 480 acres, conjointement avec mes deux frères, nous avons 130 acres en culture et un matériel valant (mille) 1,000.00\$. Mes deux frères travaillent avec moi et nous vivons ensemble avec notre mère.*

*Je n'échangerais pas ma position contre les trois meilleurs salaires gagnés aux manufactures américaines.*

*Nous et notre mère, sommes bien contents d'être établis dans ce pays et nous n'hésitons pas à encourager les Canadiens-Français des États-Unis à venir partager notre sort.*

*Votre tout dévoué*

*Amédée Vachon*

Le 6 avril 1896 a été le couronnement du grand rêve d'Amédée alors qu'il unissait sa destinée à celle de Delmina Masson.

Delmina était de St-Ambroise-de-Kildare, Québec, née le 26 août 1870 et venue à Oak Lake avec sa famille en 1885. Que de détails et d'anecdotes aurions-nous aimé connaître sur les fréquentations et les célébrations marquant cet heureux évènement, leur mariage. Le temps a tout estompé dans son secret.

La vie exemplaire de ce jeune couple nous porte à croire qu'ils avaient un grand amour l'un pour l'autre. Ils avaient confiance en Dieu et se faisaient confiance mutuellement. Comme le chante Frida Boccaro : « Pour vivre ensemble, il faut savoir aimer. Et il faut se remarier à tous les mois de mai... »



### **Famille d'Amédée Vachon et Delmina Masson**

**Marie** née en 1897  
Décédée à la naissance

**Antoinette** née le 24 novembre 1898  
Mariée à Jean-Brière le 12 février 1923  
Décédée le 5 décembre 1967

**Clara** née le 7 mai 1900  
Mariée à Philibert Hamel le 12 février 1923  
Décédée le 2 septembre 1981

**Élodie** née le 15 mai 1902  
Sœur Grise en février 1923  
Décédée le 23 février 1991

**Albert** né le 30 mars 1904  
Marié à Bernadette Labelle le 19 juin 1928  
Décédé le 8 avril 1993

**Charles** né le 1<sup>er</sup> novembre 1906  
Prêtre le 23 juin 1935  
Décédé le 1<sup>er</sup> août 1980



Les enfants ont grandi sous l'égide de parents foncièrement chrétiens, de vrais éducateurs qui ont légué leurs principes surtout par l'exemple de leur vie personnelle.

*De gauche à droite : Clara, Antoinette, Élodie, Delmina, Charles, Amédée, Albert.*

De 1892 à 1900, Amédée, aidé par ses frères et père Nadeau (père de Marie), a continué à défricher du terrain, y compris les trente acres au nord de la ferme ainsi qu'à s'occuper des 130 acres déjà en culture. À

cette époque également, ils ont construit une deuxième maison. Grand-mère Marie Vachon, Philiass et Rosée y ont élu domicile ainsi que le père de Marie, grand-père Nadeau, venu vivre chez sa fille.

Né en 1872, à Saint-Pierre-de Broughton, Québec, Napoléon est demeuré avec sa mère et ses frères à Oak Lake jusqu'en mai 1900. C'est à cette époque qu'il a fait une demande afin d'obtenir le Homestead NE14-5-34 W1 à Alida, Saskatchewan. Il en a obtenu les titres le 19 octobre 1908. En 1903, il se construisait une maison. Aujourd'hui encore on trouve quelques vestiges de cette humble chaumière détruite par les flammes à deux reprises (au moins) de son vivant.

On peut se poser la question : pourquoi Napoléon a-t-il construit sa maison à Cantal alors qu'il avait acheté son terrain à Alida. Napoléon, frère et exécuteur testamentaire de Philiass, a hérité de la section 24-6-1 W2 à Cantal lors du décès de Philiass en août 1902. Ce n'est qu'en août 1921 qu'il a obtenu les lettres patentes de la section ayant appartenu à son frère. Ce terrain est situé à quatre milles à l'ouest du village d'Alida et à deux milles et demi au sud-ouest de Cantal, où se trouvent aujourd'hui l'église et le cimetière de ces deux localités. Nous relevons dans le livre du centenaire de Cantal, Saskatchewan, que dès 1906 Napoléon avait défriché 120 acres de terrain et possédait dix chevaux, onze bêtes à cornes et huit cochons. En plus du travail qu'exigeait la ferme, Napoléon était forgeron. Napoléon ne s'est jamais marié. Par contre la mémoire du passé parle de lui comme un homme attaché à sa famille; attachement qu'il a prouvé en prêtant main forte à son frère Amédée, à Oak Lake, et en secourant son grand-père, Louis Nadeau et sa mère au moment de leurs dernières maladies.

Après la mort de Rosée en 1909, Marie Nadeau-Vachon et Pépère Nadeau (époux de feu Catherine Dyon) sont déménagés chez Napoléon, à Cantal. Le grand-père, Louis Nadeau s'éteignait le 4 décembre 1909, à l'âge de 91 ans. Il a été inhumé au cimetière de la paroisse. Quant à la grand-mère Marie Nadeau-Vachon, elle était chez Napoléon lorsqu'elle rendit le dernier soupir, le 20 novembre 1917 à l'âge de 74 ans. Elle repose également au cimetière Saint-Raphaël, à Cantal. Napoléon est décédé à Cantal le 2 octobre 1933 et sa dépouille mortelle repose à l'ombre du clocher paroissial.

Philiass a quitté Oak Lake en juin 1902 et a obtenu le Homestead 24-6-1 W2 à Cantal, Saskatchewan. À peine a-t-il eu le temps de se construire un humble abri que le Divin Maître le rappela à Lui. Le 28 octobre 1902 Philiass décédait à l'âge de 28 ans, à Cantal. Il est inhumé au cimetière d'Oak Lake, Manitoba. Félix, le troisième frère d'Amédée avait choisi d'élire domicile au pays de l'Oncle Sam. Il a fondé un foyer et entre autres enfants, des jumelles sont devenues religieuses. Malheureusement nous ignorons presque tout de la vie familiale de cet ancêtre si ce n'est qu'il est venu à Oak Lake, une fois, aux alentours de 1922. C'est au cours de cette visite, qui avait impressionné favorablement les enfants, que Félix avait chanté le fameux « Orphelin sur le bord du rivage ». Ce chant illustre très bien une grande nostalgie du pays natal. Mais son choix était clair et sa vie devait se poursuivre au pays d'adoption jusqu'à la fin de ses jours.

Rosée, née en 1887, a été adoptée toute petite par grand-mère (Nadeau) Vachon. Hélas nous savons très peu de son enfance. Par bonheur, tante Élodie Vachon, de douce mémoire, nous a communiqué quelques petits faits intéressants sur sa jeune sœur : « *Rosée était une jeune fille très calme et introvertie. J'ignorais à l'époque qu'elle souffrait de la tuberculose. Elle a même été hospitalisée à l'Hôpital Saint-Roch à Saint-Boniface durant six mois. Voyant qu'elle n'allait pas guérir, grand-mère Marie Vachon l'a ramenée à la maison où Rosée est décédée le 11 octobre 1909, à l'âge de 22 ans. Elle est inhumée au cimetière d'Oak Lake.* »

# *Lignée généalogique paternelle d'Albert Vachon*

**Vincent Vachon** *Sapience Rabeau*  
*La Copechagnière, Poitou France*

**Paul Vachon** *Marguerite Langlois*  
*mariés à Beauport enregistré à Notre-Dame de Québec, le 22 octobre 1653*

**Noël Vachon** *Monique Girou*  
*mariés à La Nativité de Notre-Dame Beauport, 24 octobre 1695*

**Noël Vachon** *Marie Jeanne Bélanger*  
*mariés à La Nativité de Notre-Dame Beauport, le 13 janvier 1719*

**Michel Vachon dit Pomerleau** *Angélique Lessard*  
*mariés à Saint-Joseph de la Nouvelle Beauce, 31 janvier 1763*

**Roger Vachon** *Marie Jacob*  
*mariés à Saint-Joseph de la Nouvelle Beauce, le 22 octobre 1805*

**Jean Vachon** *Éléonard Lessard*  
*mariés à Saint-Joseph comté Beauce, le 14 janvier 1845*

**Philius Pomerleau dit Vachon** *Marie Nadeau*  
*mariés à Saint-Frédéric comté Beauce, le 4 mars 1867*

**Amédée Vachon** *Déliima Masson*  
*mariés à Oak Lake Manitoba, le 6 avril 1896*

**Albert Vachon** *Bernadette Labelle*  
*mariés à Virden Manitoba, le 19 juin 1928*

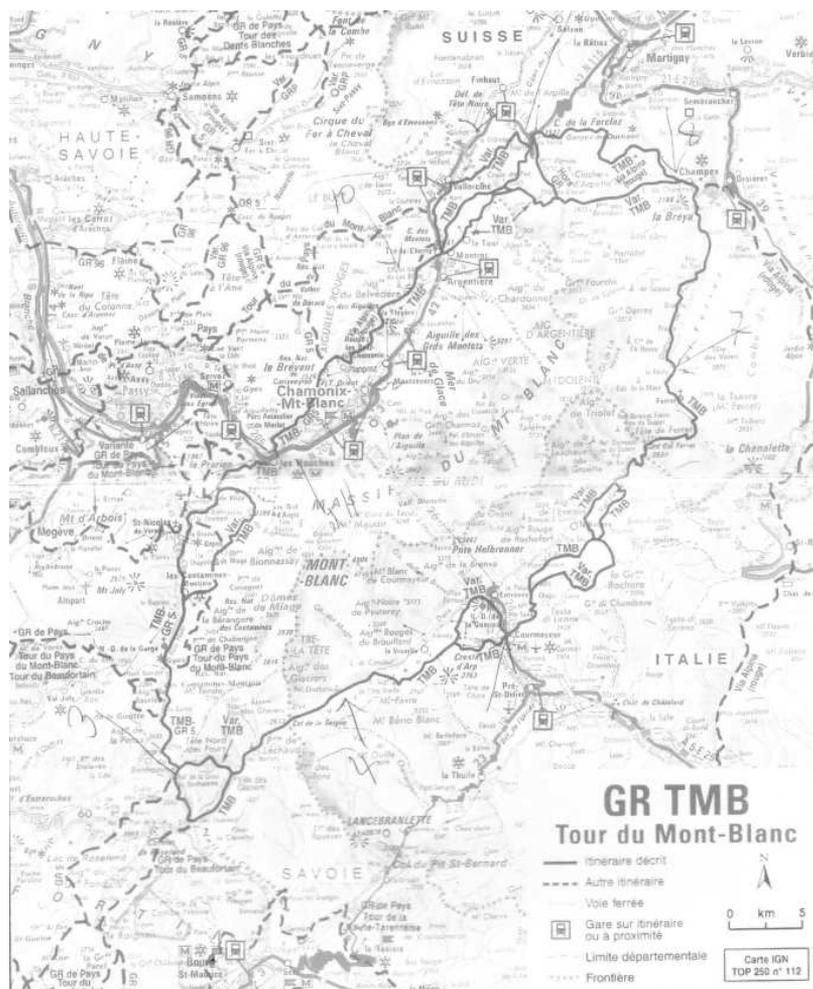
*Les enfants d'Albert Vachon et de Bernadette Labelle :  
Alice, Thérèse, Jeanne, Denis, Irène, Annette, Cécile, Jean, Louis,  
Eugène, Marie-Ange, Gérard, Marcel et Hélène*

# Une randonnée pédestre Tour du Mont Blanc-2008

Par Édith Vachon



Suite à notre expérience de l'ascension du mont Kilimandjaro en 2007, nous avons attrapé le virus insoignable du trekking. En septembre 2008, nous nous sommes attaqués au très célèbre Tour du Mont Blanc qui partage ses fondements entre la France, la Suisse et l'Italie. Ne voulant rien manquer, nous avons emprunté le trajet le plus classique et traditionnel du GR-TMB (Grande Randonnée – Tour Mont Blanc) : 181 km en 11 jours, avec une dénivellation positive totale de 11 000 mètres. En dépit de son niveau de difficultés assez élevé, cette longue randonnée est très populaire. En septembre, les sentiers sont moins fréquentés et c'est plus facile de se loger, d'où notre décision de prendre le départ après la très haute saison touristique.



**Le tracé ovale illustre le trajet GR-TMB que nous avons parcouru.**

Sachant d'avance que cette expédition exigeait une exceptionnelle forme physique, nous nous sommes entraînés à grimper les monts Mansfield, Lafayette, Orford, Sutton. Pour Odile qui demeure à Laval, en supplément, le circuit du Mont-Royal à raison de 1 ou 2 fois par semaine.

En juillet, j'ai finalement réussi à compléter l'équipe à 10 personnes dont l'âge variait entre 45 et 63 ans : ma sœur Odile, Roger Tousignant, mon conjoint, 2 couples et 3 autres femmes, toutes et tous plus passionnés les uns que les autres de la marche en montagne. Comme nous avons choisi de nous guider nous-mêmes, il fallait élaborer une logistique solidement structurée dans tous ses détails, et j'ai passé plusieurs heures à mettre les pions en place.

J'ai fait appel à la compagnie « Caïrn » qui s'est chargée des réservations des refuges et /ou hôtels, de même que du transport de nos bagages. Le forfait comprenait également l'hébergement en dortoirs allant de 4 à 30 places, le souper et le petit-déjeuner. C'est une

formule extraordinaire qui nous permet de nous concentrer sur le plaisir de la marche, d'oublier les obligations de trouver un hébergement et de cuisiner ses repas. Et comme nous étions en Europe, le service de bières et vins était toujours disponible. Y a-t-il quelque chose de plus récompensant et agréable, après plusieurs heures d'intense exercice, que de déguster avec ses compagnons de route une bonne bière ou un bon vin tout en admirant ce grandiose paysage des Alpes sans cesse renouvelé!

Cependant, nous devions nous occuper de nos dîners : faire les achats où c'était possible, puisque nous ne traversions des villages qu'à tous les 2 ou 3 jours. Dans notre sac à dos de jour il fallait, en plus de nos dîners, transporter : 2 ou 3 litres d'eau, coupe-vent, pantalon imperméable, poncho, polar, caméra et autres articles personnels totalisant environ 8 kg; Roger et Pierre avaient en surplus la charge des trousseaux d'urgence et dépannage pour les blessures ou bris d'équipement.

Avant notre départ, nous avons rassemblé dans un sac individuel et imperméable remis par Cairn, vêtements de rechange, nécessaire à toilette, chaussures pour l'intérieur et autres choses totalisant un maximum de 15 kg, acheminés journalièrement par Horn notre guide-transporteur, tantôt par camion et tantôt à dos de la mule Margot, s'il n'y avait pas de route menant au refuge, et ce, 5 jours sur 10.



Le transport à dos de mule est un aspect tout à fait exotique et impressionnant pour nous, mais, cela fait partie de la tradition de la montagne en Europe, établie depuis des millénaires.

***La très docile mule Margot suit la conjointe de Horn, notre transporteur des bagages. La jeune femme s'était jointe à notre groupe pour la sixième journée.***

Nous avons marché quelques km sur la Via Romaine construite du temps de César, emprunté des sentiers qui servent depuis des siècles au déplacement des troupeaux de vaches, chèvres ou moutons dans les alpages. Nous avons rencontré des bergers et leurs chiens, des cavaliers rassemblant ou déplaçant leurs troupeaux. Nous avons passé des bergeries, des étables et assisté, à l'air libre en pleine montagne, à la traite mécanique des vaches, toutes alignées attendant sagement leur tour. Nous avons rencontré et marché avec d'autres randonneurs provenant d'un peu partout dans le monde. Et nous avons surtout bénéficié d'une température exceptionnelle : quelques heures de pluie seulement et une température de 10°C à 20°C, le ciel dégagé à 70% du temps nous laissant admirer le Mont Blanc qui culmine à 4 818 m.

Le rendez-vous était fixé à Les Houches, village voisin de Chamonix en France. Sept d'entre nous avons atterri à Lyon et engagé un transport privé pour nous amener à Les Houches à 3 heures de route de Lyon. Les trois autres sont arrivés en provenance de la Suisse. Nous avons profité de la journée précédant le départ pour compléter nos préparatifs et visiter Chamonix, charmante ville aux pieds du Mont Blanc : nous avons alors constaté l'ampleur de notre ambitieuse folie.

Pour qu'une expédition de cette importance réussisse, il faut un minimum de discipline. À chaque matin, nous devons refaire nos sacs de jour : ne rien oublier d'indispensable pour la journée, et remettre notre bagage supplémentaire à Horn notre transporteur. Comme nous faisons cette randonnée en liberté, c'est-à-dire sans guide, nous avons des devoirs quotidiens à faire. À l'arrivée au refuge, en attendant le souper, nous étudions la carte, instrument indispensable en montagne, pour évaluer le parcours à faire le lendemain.

Malgré que le GR-TMB soit bien balisé, il est facile de s'éloigner du sentier sans s'en rendre compte : ça nous est arrivé deux fois, mais nous avons retrouvé notre route sans perdre trop de temps : un grand merci à Mimi qui m'a secondée dans cette tâche. Pendant nos soupers, nous fixions l'heure de départ du lendemain tenant compte de la difficulté et de la longueur du trajet à faire.

Le GR-TMB est facile à marcher, bien entretenu. Il exige peu d'habiletés techniques à part quelques échelles à monter ou descendre, et câbles à empoigner en longeant la falaise. Il se situe entre 800 m et 2665 m d'altitude, où, en général, on ne ressent pas le mal de la montagne. Chaque journée de marche a eu sa couleur spécifique : à la découverte de l'inconnu, nous changions une vallée pour une autre ce qui nous obligeait à monter et descendre tous les jours.



**Jour 4 : Au Col d'Arpette**  
**À l'avant, Édith et sa sœur Odile Vachon**  
**Et Roger Tousignant**



**Jour 9 : Vers le Col du Bonhomme**  
**Odile Vachon suivit de Robert Désourdy.**  
*On y voit un bâtiment qui abrite un musée  
construit en mémoire d'une jeune fille  
décédée lors d'une avalanche à cet endroit.*

Nous avons marché en France pendant les deux premiers jours et logé aux refuges Bellachat et du Lac Blanc, suivis de trois jours en Suisse, accueillis à l'Hôtel du Mont Blanc à Trient, au Relais d'Arpette à Champex, à l'Hôtel Edelweiss à La Fouly, trois jours en Italie, logés aux Refuge Hélène, Giorgio Bertone près de Courmayeur, Elisabeta, et les 3 derniers jours en France, accueillis aux Refuge du Bonhomme, du Miage, et de retour à l'hôtel St-Antoine à Les Houches. Les repas étaient très bons ou excellents, et les petits-déjeuners assez frugaux suivant la culture de ces pays.

En moyenne, nous avons parcouru 16,5 km par jour, allant de 10 km à 26 km, et monté 1 000 m par jour, allant de 500 m à 1 600 m et marché entre 6 et 8 heures par jour.

Et nous avons réussi cet exploit sans autres blessures qu'un muscle froissé à une jambe et quelques ampoules aux pieds.



***Jour 11 : Passerelle du Miage, Carole Boivin s'y engage.***

Cette expédition nous a permis de consolider nos capacités à marcher en montagne, renouveler quotidiennement le plaisir de découvrir des nouveaux horizons, et surtout partager avec des amis cette passion de la montagne. Et sans oublier, le plus important, le goût de répéter l'expérience.

Et, à celles et ceux qui en rêvent, plongez! Je suis certaine que la pêche sera bonne!

## **Notre site WEB : Vachon-Pomerleau.org**

**“On trouve de tout sur le WEB”**, une affirmation qui se concrétise de plus en plus chaque jour.

Jacques Pomerleau, notre « webmaster » enrichit notre site à un bon rythme, ce qui le rend de plus en plus intéressant à consulter.

Vous y trouvez :

- Ancêtres
- Nouvelles
- Histoires de familles
- Généalogie
- Bulletins
- Liens d'intérêt
- Etc.

**Bravo et merci à Jacques** et à tous ceux qui le secondent, plus particulièrement à Léandre Vachon, notre registraire.

Certaines sections ne sont accessibles qu'aux membres de l'Association

## **TABLE DES MATIÈRES**

Page 2	: Mot du président.
Page 3	: Invitation et inscription à l'assemblée annuelle
Page 7	: La venue aux Prairies par Sœur Thérèse Vachon
Page 13	: Lignée de Sœur Thérèse Vachon
Page 14	: Une randonnée pédestre au Mont Blanc par Édith Vachon
Page 18	: Notre site Web et table des matières
Page 19	: Membres du Conseil d'Administration et utilités courantes
Page 20	: Photographie du groupe de randonneurs « GR-TMB Itinéraire pour se rendre à la salle de réception Constantin

## Affaires et autres...

## Conseil d'administration

### Nouvelles du registraire

#### Bienvenue à nos nouveaux membres

M. Robert Pomerleau,  
Bois-des-Filion, QC

M. Hilaire Ferland,  
St-Jean-Chrysostome, QC



#### Jean-Claude Pomerleau, président

2800, rue Claude-Henri-Grignon  
Laval QC H7L 2A8  
450-622-3642  
[j-c.pomerleau@sympatico.ca](mailto:j-c.pomerleau@sympatico.ca)



#### Pierrette Vachon-L'Heureux, vice-présidente

1115, ave Marguerite-Bourgeoys  
Québec QC G1S 3Y1  
418-687-0589  
[vachonlheureux@webnet.qc.ca](mailto:vachonlheureux@webnet.qc.ca)



#### Jocelyne Vachon, secrétaire

749, Bord de l'Eau  
Ste-Dorothée QC H7X 1W3  
450-689-9030  
[jocelynevachon45@hotmail.com](mailto:jocelynevachon45@hotmail.com)

#### Échelle de cotisation des membres : membres réguliers :

*un an : 20\$; deux ans : 38\$; trois ans : 55\$;*

#### membres conjoints :

*un an : 10\$ ; deux ans : 15\$; trois ans : 20\$.*



#### Éric Pomerleau, trésorier

1201, des Marguerites  
St-Pierre-Ile-d'Orléans QC G0A 4E0  
418-995-0551  
[pomerleau@iquebec.com](mailto:pomerleau@iquebec.com)

*Pour envoyer vos textes, photos, messages,  
à faire paraître dans **le bulletin**,  
communiquiez avec notre éditrice : →*



#### Cécile Lapierre-Pomerleau, éditrice

2800, rue Claude-Henri-Grignon  
Laval QC H7L 2A8  
450-622-3642  
[cecile.l.pomerleau@sympatico.ca](mailto:cecile.l.pomerleau@sympatico.ca)

Textes, photos, messages à faire paraître  
sur le **site web** : **Vachon-Pomerleau.org**  
communiquiez avec votre webmestre :  
[jacques.pomerleau@gmail.com](mailto:jacques.pomerleau@gmail.com)



#### Léandre Vachon, registraire

1428, rue Bernier  
St-Jean-sur-le-Richelieu  
QC J2W 1G3  
450-349-6141  
[lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca)



**Francine Vachon,**  
**articles promotionnels**  
385, rue Lockwell, app 420  
Québec, QC G1R 5J6  
418-522-8817  
[valpaga@sympatico.ca](mailto:valpaga@sympatico.ca)



#### Gaston H. Vachon, administrateur

1180, rue Rabelais  
Québec QC G1H 4L3  
418-628-1196  
[vachongaston@videotron.ca](mailto:vachongaston@videotron.ca)



Jour 11 : Une photo du groupe du GR-TMB en 2008

1<sup>ère</sup> rangée : Louise Desgranges ; 2<sup>ème</sup> rangée, g. à d. Odile Vachon, Carole Boivin, Lison Boivin Desourdy ; 3<sup>ème</sup> rangée : g. à d. Pierre Lizotte, Robert Désourdy, Mimi Jolin Lizotte, Édith Vachon, Roger Tousignant. La 10<sup>ème</sup> personne, Marie-Josée Auclair absente sur la photo (photographe).



Itinéraire pour se rendre chez Constantin

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009

Postes Canada

Numération de la convention 40069967  
de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des familles-souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Ste-Foy (QC) G1T 2W2

**IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE**